



Bulletin d'information N° 76 ● Décembre 2017 ● Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● 10-179577 ● www.asm-morges.ch/

**Le Comité de l'ASM
vous souhaite
de merveilleuses
Fêtes de fin d'année!**



SOMMAIRE

Éditorial	3
La maison Vernet: chronique d'un édifice aux multiples richesses	4 et 5
Pour contacter le Comité de l'ASM	5
La nature semble reprendre le dessus	6
A quand la sixième?	6
Développement du pôle culturel et scolaire de Beausobre	7
Mises à l'enquête	8
La véranda de la maison, rue du Sablon n°14	9
Plan de la Baie et rue de Lausanne selon cadastre	10 et 11
L'évolution des commerces à Morges	12
Rencontre annuelle avec la Municipalité de Morges	13
Souvenirs en images de la sortie ASM 2017	13
Le patrimoine pastoral morgien a inspiré des noms de rues	14
Une Sourcienne dans la grande guerre?	15 et 16
Pierre Oulevay	17
Graffitis	17
Quizz	17
Jumelage Morges-Vertou	18
Le quai sous les livres	18
L'Églantine	19
Rien n'a bougé	19
Bonne nouvelle	19
Les fontaines de Morges	20

www.asm-morges.ch/

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 76 • Décembre 2017
 Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges
 Case postale 2218 • 1110 Morges 2 • CCP 10-17957-7 • +41 (0)76 615 08 57
www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch
 Président: Jean-Pierre Morisetti
 Comité: Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra,
 Roland Russi et Frédéric Vallotton
 Crédit iconographique: Michel Bezençon, Aristide Garnier, Roland Russi, Frédéric Vallotton et sources diverses
 Impression: Atelier-Musée «*encre&plomb*», Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens
 Tirage: 400 exemplaires

Bravo pour « ces réussites »

Une grande satisfaction de savoir que les vitraux de la rue du Sablon, dont nous avons maintes fois parlé, seront sauvés et réhabilités au musée du Léman.

Merci aux deux donatrices d'avoir pu faire conserver ce patrimoine. Félicitations pour la réalisation d'un très fonctionnel Hôtel de Police et pour les moyens donnés à nos forces de l'ordre.

Félicitations pour la réalisation et la réhabilitation de l'avenue de Marcelin. Chantier de grande envergure, dont la chronologie annoncée a quasiment été respectée.

Clin d'œil amical à notre membre, Jacques Dubochet, prix Nobel et nouvelle célébrité morgienne, distingué en ce mois de décembre à Stockholm.

Attention à « La tension monte et des arythmies se font sentir »

Un patient atteint de troubles de la circulation va consulter sa ou son cardiologue. Quel praticien pourrait-on trouver pour les pathologies morgiennes? Ses grandes artères sont obstruées, la circulation extra citadine de l'autoroute pose de plus en plus de soucis, ce qui n'est encore qu'une partie de plaisir en regard aux internes et futures obstructions. Les grandes voies et vaisseaux de notre ville commencent à souffrir de bouchons et autres athéromes, rétrécissements ponctuels pour certains, et chroniques pour d'autres.

Que dire des chantiers de grande importance tels que Sablon et Gare réunis par la proximité, qui génèrent leurs flux de travailleurs et camions associés? Que dire de la rue Louis-de-Savoie qui n'est plus qu'une seule plaie et de la saga d'une signalisation lumineuse balbutiante des trois carrefours sur l'axe Pâquis-Muret? Que dire des gabarits qui sortent de terre à

l'Églantine? Ils présagent de l'im-mense va et vient de desserte pour construire ce futur quartier. Qu'en sera-t-il de ses habitants qui devront d'ici deux ans s'y installer avec voitures et bagages?

Morges est surchargée, ses voies de circulation aussi et malgré les efforts de nos élus et de leurs mandataires, bureaux d'ingénier(x)rs, spécialistes des flux de circulation et j'en passe; nous ne ferons que déplacer les problèmes en réorganisant les accès à la gare, au centre-ville et dans les quartiers périphériques tels qu'ils sont projetés. Aucun miracle n'est attendu, ce sera simplement une rapide validation de nos maladies qui va se faire. Nous ne pourrons que l'accepter car si notre ville grandit, ses artères non. Elles ne peuvent pas rajeunir ni s'étirer. Il y a bien les transports publics ; nous avons un beau parc de bus et de lignes desservant la ville et ses grands alentours. Mais tout le monde ne peut pas vivre avec. La voiture reste un moyen avec lequel il faut composer. Une gare routière est prévue en remplacement de la caserne des pompiers. Oui, mais faut-il encore trouver un emplacement pour loger les soldats du feu et leurs véhicules, matériel et surtout faire qu'elle soit accessible. Car si pour être efficaces et rapides, les pompiers qui servent cette caserne sont majoritairement des Morgiens. Ils ne peuvent pas, la caserne ou eux, être logés à une trop grande distance de la Ville. Car après s'y être rendus, il faut retourner en ville toutes sirènes hurlantes pour SAUVER. Alors quand on vient nous dire que le Canton refuse que nous utilisions une parcelle morgienne, accessible et disponible pour des raisons administratives, passez-moi l'expression, c'est du grand guignol. Pourquoi ne pas demander à Berne ou à Bruxelles de nous autoriser à construire un bac à sable dans un jardin privé? Que reste-t-il de notre autonomie communale?

L'ASM va pendant ces fêtes se pencher sur les mises à l'enquête du quartier de l'Églantine, mises à l'enquête lancées à un très mauvais moment car sachant que pendant ces périodes, tant les bureaux de l'Administration sont à horaires restreints et que nos concitoyens sont moins disponibles car en vacances, tous ne pourront pas s'exprimer. Ce sera autant de réflexions en moins, voire de mises en garde ou d'oppositions. Mais nous serons vigilants à ce qui nous est soumis.

« Joyeux Noël et Bonne Année »

Nous vous remercions pour votre lecture et le soutien apporté à notre Association. Je vous souhaite à Toutes et Tous, au nom du Comité de l'ASM, nos plus cordiales pensées pour ces fêtes de fin d'année. Un beau et joyeux Noël ainsi qu'un passage au millésime 2018 empreint de joies, d'espoirs et de succès. Ces moments alliés avec la santé.

Que cette prochaine année soit couronnée de réussite.

Votre Président JP Morisetti

*Pour CHF 20.- par année
vous êtes Membre de l'ASM*

*Pour CHF 30.-
vous êtes les heureux possesseurs
de 6 verres-souvenir
du 30^e anniversaire de l'ASM*



*Commandes à l'adresse:
info@asm-morges.ch*

La maison Vernet: chronique d'un édifice aux multiples richesses

L'Auberge de la Croix blanche

Le visiteur qui découvre le numéro 70 de la Grand-Rue pour la première fois ne manquera pas d'être surpris par la structure de la maison et par sa façade qui lui rattache également le numéro 72. En effet, le vénérable édifice, dont les premiers éléments construits remontent au XII^e siècle, a connu plusieurs étapes de transformations successives. Dès 1350, ce sont trois maisons sur trois parcelles distinctes qui sont attestées à l'emplacement de l'actuelle Grand-Rue 70-72. L'une de ces maisons abrite probablement le *Logis de la Croix*. Au XV^e siècle, une famille de notables acquiert les deux autres maisons et entreprend de vastes travaux de transformation pour réunir les trois corps de logis et y établir l'*Auberge de la Croix blanche*. Entre 1549 et 1551, une nouvelle façade en molasse est érigée pour unifier visuellement la devanture du bâtiment. La légère asymétrie du percement des fenêtres témoigne encore de l'ancienne division des parcelles. Le riche décor à accolades, pinacles et larmiers est un magnifique exemple de l'architecture de la fin de l'époque gothique¹⁾. En 1663, l'auberge n'est plus exploitée et les héritiers décident de diviser la maison en deux logements privés. L'auberge se déployait sur deux bâtiments, l'un donnant sur la Grand-Rue, le second à l'arrière de la parcelle, reliés au centre par un corps de logis et une cour intérieure où se trouve l'escalier et la galerie qui distribue les différents étages. Au moment du partage, chacun reçoit une partie de chaque corps de bâtiment ce qui nécessite quelques aménagements: des passages entre les pièces sont obturés, et l'un des héritiers obtient la jouissance de la galerie, nécessitant la construction d'un nouvel escalier d'accès pour le second. La façade de la Grand-Rue porte désormais deux numéros distincts; les pièces de

vie commune et les chambres de l'auberge ont laissé la place à des appartements bourgeois²⁾.

A l'origine du projet de restauration

A la fin du XVIII^e siècle, le numéro 70 est acquis par la famille Vernet qui exploite une confiserie au rez-de-chaussée. La famille est encore aujourd'hui propriétaire de la maison qui a, entre-temps, été divisée en plusieurs appartements. Au départ, la propriétaire n'avait mandaté l'architecte que pour réaliser la transformation d'un appartement vacant. L'immeuble était d'une beauté saisissante mais seuls des travaux d'entretien ponctuels avaient été effectués durant les dernières décennies. De nombreuses surfaces étaient inoccupées, et dépourvues d'isolation, de chauffage, de sanitaires ou encore d'un système électrique aux normes actuelles. Au vu des qualités historiques et patrimoniales de l'édifice, décision a alors été prise de développer un concept de sauvegarde global pour obtenir un apport financier conséquent. L'objectif est de couvrir les coûts de restauration des éléments historiques grâce à la location des surfaces redevenues habitables, et d'adapter dans le même temps tous les réseaux et les structures du bâtiment aux normes et aux modes de vie d'aujourd'hui.

La restauration de la façade

A la fin des années 1980, une peinture couvrante a été appliquée sur l'ensemble de la façade gothique de la Grand-Rue, or, cette peinture à l'huile est peu adaptée à la molasse. Conjointement avec le restaurateur et le tailleur de pierre qui ont été mandatés, il a été décidé d'ôter cette couche, afin d'en apprendre plus sur la teinte antérieure de la façade. Un badigeon anthracite a alors été découvert, qui rappelle celui de la maison Tavel, à Genève. Deux éléments ont dû être pris en compte pour la restauration et le choix de la teinte du nouveau badigeon. D'une part, seuls deux tiers de la façade



sont traités, le troisième tiers appartenant à un autre bien-fonds, et d'autre part, la vieille ville de Morges présente une valeur d'ensemble dans laquelle la maison Vernet doit continuer à s'intégrer parfaitement. Dès lors, c'est un anthracite légèrement plus clair qui a été choisi pour répondre à ces contraintes. En outre, un berceau qui couvrait l'avant-toit depuis les dernières modifications de charpente au XIX^e siècle a été supprimé et la corniche taillée restaurée, de manière à ce que l'ensemble du décor gothique de la façade puisse être à nouveau visible.

Une structure vénérable à consolider

Se lancer dans la restauration d'une maison ancienne réserve souvent quelques surprises. Outre des décors anciens, la Maison Vernet présente un système structurel intéressant. Au sein des deux corps de bâtiments, que ce soit celui donnant sur la Grand-Rue ou celui dominant la rue des Fossés, les planchers étaient suspendus à la charpente. Un système de tirants métalliques permettait de reprendre les forces en présence de manière à ce que de grandes pièces sans supports intermédiaires, probablement à l'usage

La maison Vernet: chronique d'un édifice aux multiples richesses (suite)

de l'auberge, puissent être aménagées. Malheureusement, au fil du temps, les espaces ont été divisés, et cette structure audacieuse s'est affaïssée en prenant appui sur les nouvelles cloisons. Lorsque les travaux ont débuté, l'architecte et l'ingénieur ont dû faire face à l'urgence de renforcer l'ensemble du bâtiment et des planchers. Les structures ont été reprises depuis la charpente jusqu'au rez-de-chaussée, suspendues à un système de poutres métalliques venant encadrer les poutres médiévales, alors que chacun des planchers a dû être doublé et renforcé par de nouvelles structures en bois.

Et de magnifiques décors...!

Alors que la façade a conservé au fil des siècles son apparence médiévale, les intérieurs ont été modifiés en profondeur au gré des changements d'affectation. Le corps de bâtiment qui donne sur la Grand-Rue est particulièrement riche de ce point de vue, et a révélé au gré de l'avancée du chantier de nombreux éléments qu'il s'agit de protéger et d'intégrer aux futurs appar-

tements. Le premier étage s'ouvre sur une pièce qui était la cuisine de l'ancienne auberge. En retirant les parois en plâtre, les ouvriers ont mis au jour le fond d'une cheminée monumentale et un fumoir. Dans le prolongement de ce premier espace, l'ancienne salle commune de l'auberge a laissé place au XVII^e siècle au salon de l'appartement principal, qui a été pourvu d'un très intéressant ensemble de boiseries et d'un plafond à la française au XVIII^e siècle.

Au second étage, le décor conservé est celui du XIX^e siècle avec des boiseries d'appui, une très belle cheminée et un plafond en stuc. Cet ensemble semblait pouvoir être conservé en l'état pour le futur appartement, mais une découverte très récente pourrait changer la donne. En effet, en déplaçant une partie des boiseries pour les restaurer, les ouvriers ont découvert des peintures plus anciennes, probablement du XVII^e siècle. Cet ensemble, qui présente des paysages et des allégories, semble à ce jour unique dans le canton et va néces-

siter une étude approfondie. Si les fonds nécessaires à leur restauration peuvent être réunis, la propriétaire souhaiterait que l'ensemble de ce décor puisse être maintenu visible.

Cet espace représente un réel challenge pour l'architecte. En effet, devant le palimpseste constitué par des éléments de décors issus d'époques différentes, il s'agit de trouver le juste équilibre pour mettre à l'honneur ces éléments à la valeur patrimoniale indéniable, tout en évitant les anachronismes...

Rendez-vous à la fin du chantier pour découvrir le résultat final!

Guillaume Wicht et Carole Schaub
Architecte et historienne

Crédit photographique: Lorenz Cugini

1) Il n'y a pas d'autre exemple dans la région qui soit parvenu jusqu'à nos jours, ce qui vaut à l'édifice d'être classé en note 1 (monument d'intérêt national) au recensement architectural du Canton de Vaud.

2) L'étude historique de la maison a été réalisée par Paul Bissegger dans *La ville de Morges*, col. Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud, tome V, Bâle: Wiese, 1998.

Pour contacter le Comité de l'ASM:

Jean-Pierre Morisetti
Cadre pénitentiaire
Président et rédacteur
076 615 0857
jp.morisetti@asm-morges.ch

Aristide Garnier
Architecte retraité
Rédacteur, mises à l'enquête
079 417 0056
a.garnier@asm-morges.ch

Fida Kawkabani
Directrice d'école retraitée
Correctrice et rédactrice
079 239 5228
f.kawkabani@asm-morges.ch

Michel Bezençon
Fonctionnaire postal retraité
Archiviste, rédacteur, bulletin
077 423 1408
m.bezencon@asm-morges.ch

Comité
ASM

Gérard Landolt
Jardinier
Secrétaire PV
079 7667664
g.landolt@asm-morges.ch

Roland Russi
Typographe retraité
Mise en page bulletin, rédacteur
078 90610 04
r.russi@asm-morges.ch

Frédéric Vallotton
Enseignant-écrivain
Rédacteur
076 615 0058
f.vallotton@asm-morges.ch

Valérie Merino de Tiedra
Directrice d'école
Trésorière, rédactrice
079 8173588
v.merino@asm-morges.ch

La nature semble reprendre le dessus



Il y a un peu plus d'une année, nous avons déploré la disparition de la vigne vierge qui couvrait le mur anti-bruit bordant le chemin des Zizelettes. Ainsi que la Municipalité nous l'a appris, c'est l'OFROU qui fait arracher périodiquement cette vigne vierge pour éviter que le mur ne subisse des dégradations peut-être irréparables.

Routes et végétation doivent mal supporter la cohabitation...

Ce printemps, une lâche attaque à l'herbicide devait régler définitivement le problème, mais la nature paraît reprendre le dessus : la vigne vierge commence à repousser et redonner des couleurs à ce mur que les auteurs de tags et graffitis paraissent dédaigner. La rugosité de la surface doit en être la raison. GA

6

A quand la sixième?



Il est un bâtiment à Morges qui ne laisse pas indifférent.

Il a fait récemment l'objet d'une 5^e mise à l'enquête. Autrefois, le terrain à la rue des Pâquis 34 était occupé par une villa. En 2011, une mise à l'enquête propose la démolition de cette villa pour faire place à un immeuble mixte habitation / artisanat. Des oppositions, dont celle de l'ASM, ont eu raison de ce projet, le permis de construire a été refusé.

En 2013, deuxième mise à l'enquête avec le même programme : immeuble mixte habitation/artisanat. Le permis est accordé et les travaux de construction débutent.

Cette même année, le projet fait l'objet d'une 3^e mise à l'enquête. Le programme a changé, l'immeuble logera des étudiants. Le permis est délivré. Mais l'immeuble étant situé en zone artisanale, un recours est déposé. Le tribunal donne raison au recourant et le promoteur décide de revenir au programme initial, soit un immeuble mixte habitation/artisanat.

Pourtant l'occupation en 2017 est quelque peu différente. L'immeuble abrite désormais des appartements et des cabinets médicaux. Où sont donc passés les artisans?

Cet été, 4^e mise à l'enquête : 6 appartements doivent être transformés en appartement bnb (bed and breakfast).

Et toujours cet été, 5^e mise à l'enquête : un appartement doit, lui, être transformé en salon de massage.

A quand la prochaine?

GA



Développement du pôle culturel et scolaire de Beausobre

Développement du pôle culturel et scolaire de Beausobre

En 2013, la Ville de Morges a engagé une étude préliminaire pour l'évolution du site de Beausobre et elle propose un programme d'intervention échelonné jusqu'en 2030.

Après 30 ans d'utilisation intensive, la construction des nouveaux foyers va rajeunir le site de Beausobre et marquer une étape décisive vers la nouvelle dynamique qui sera insufflée à ce pôle culturel et scolaire.

Suite à la demande de crédit d'étude de la Municipalité, le Conseil communal a accepté de poursuivre le développement des projets comprenant d'une part la réalisation des nouveaux foyers (Beausobre V), et d'autre part la rénovation du Théâtre, l'extension du Conservatoire de musique et la transformation des anciens foyers en accueil et restauration scolaire (Beausobre IV).

Concours de projet pour les nouveaux foyers de Beausobre

La Municipalité a dévoilé le 22 septembre 2017 le lauréat du concours de projet pour le nou-

veau bâtiment polyvalent qui abritera les nouveaux foyers de Beausobre.

Ce projet, appelé «La Lanterne magique», a été retenu à l'unanimité par le jury parmi les 43 projets déposés pour ce concours. Les jeunes auteurs sont une sœur et un frère, Marcia et Mirko Akermann, fondateurs du bureau pranginois et zurichois MAK Architecture SA.

Hormis la construction des nouveaux foyers (Beausobre V), le second projet prévoit la rénovation du théâtre, la transformation des anciens foyers pour la création d'un accueil et restauration en milieu scolaire (AREMS), la reconstruction de l'administration du théâtre ainsi qu'une extension du Conservatoire de musique de l'Ouest vaudois.

La réalisation de ces deux projets est prévue pour l'horizon 2020-2021.

«La Lanterne magique» projet modulable et intergénérationnel

Ce projet, qui a fait l'objet d'un concours d'architecture, se démarque par sa clarté et sa simplicité, et aussi par la finesse de

son implantation dans le site arboré du parc. Ce projet présente également une grande qualité architecturale notamment par le traitement de ses façades.

Les espaces intérieurs allient fonctionnalité et convivialité. Les espaces extérieurs sont soignés pour intégrer ce nouveau bâtiment dans l'écrin de verdure de Beausobre. Par sa géométrie libre et souple, le couvert extérieur relie les immeubles, anime et abrite la place centrale.

La salle multifonction est l'élément phare du projet: la perforation de la façade filtre la lumière et donne un effet de lanterne en soirée.

«La Lanterne magique» se veut non seulement un trait d'union entre les bâtiments actuels du site, mais, de par ses nouveaux foyers, elle offre également une ouverture sur la ville via l'avenue des Pâquis.

Nous remercions M. Eric Züger, municipal en charge de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité, pour les informations sur ce projet qui doit répondre aux besoins de la population morgienne et des sociétés locales.



Mises à l'enquête

Rue de Lausanne 12-14

L'année dernière, nous avons fait opposition à la transformation d'un couvert à bateau situé en zone de verdure privée, dans laquelle toute construction est interdite. Ce couvert devait, selon le projet, être fermé par des parois et recevoir en toiture des panneaux photovoltaïques pour répondre aux exigences de l'État, les dits panneaux ne pouvant être posés sur la toiture du bâtiment principal crédité de la note 2 au recensement architectural.

Le permis de construire a été délivré et les travaux exécutés.

Nous regrettons cette verrue sur le quai Igor-Stravinsky, alors que le bâtiment principal fait l'objet d'une restauration particulièrement soignée.



8

Si les panneaux photovoltaïques n'avaient pas leur place sur le toit de ce bâtiment, alors pourquoi tolérer une échelle à crinoline pour la cheminée? La sécurité n'a pas de prix, mais il semble qu'une solution plus élégante pouvait être trouvée.



Avenue des Pâquis 16

Le projet de construction d'un immeuble de 7 appartements à l'avenue des Pâquis 16, auquel nous avons fait opposition, s'est vu refuser le permis de construire.

Un petit bâtiment devait être démoli pour permettre la réalisation de ce nouvel immeuble.

Mais le plan qui définit la zone d'extension du centre de la ville spécifie quels sont les immeubles qui doivent être maintenus.

Le bâtiment visé en fait partie.



GA

La véranda de la maison, rue du Sablon n°14

Le vitrier Pierre-Auguste Chiara (1882-1929) a réalisé la véranda de l'atelier de l'artisan Gustave Glayre vers 1908. Ses trois parois vitrées représentent un paysage lacustre avec barque du Léman, canards, mouettes et montagnes en arrière-plan. Le vitrail, cloisonné au plomb, est constitué de verres translucides non lisses, dits « cathédrales », plaqués et gravés à l'acide fluorhydrique. Les détails dans les motifs floraux sont, quant à eux, réalisés selon une technique appelée « à la grisaille ».

Vers 1883, son père, Pierre-Antoine, avait ouvert un atelier de vitrerie, de porcelaine et d'encadrements qui était situé, à cette époque, à la place Saint-Laurent n° 6, à Lausanne (le magasin étant au n° 1). Pierre-Auguste Chiara, lui, s'est formé à Zurich dans l'atelier de Karl Wehrli qui fut un précurseur du vitrail contemporain. Il créa ensuite un département vitrail dans le commerce familial en 1904. À son décès, son épouse prit le relais. Dans les années 1930, il y eut une collaboration étroite avec des artistes comme Alexandre Cingria. L'atelier, sous la raison sociale Burllet vitraux, est encore en activité. À Lausanne, on trouve des vitraux Chiara un peu partout : à la Brasserie Saint-Laurent, une vitrine évoque une belle scène vigneronne. Sur la coupole du Conservatoire, Chiara façonne des motifs végétaux d'après un carton d'Ernest Correvon. À l'hôtel Beau-Rivage, il s'est occupé des cages d'escaliers et des vitres de la salle Sandoz. En 1916, il a réalisé un vitrail représentant une automobile situé à l'arrière du bâtiment qui abrite la Migros du Closelet. On trouve aussi ses œuvres à Montreux, Vevey, Evian, au Mont-Pélerin et à Porrentruy. Un autre vitrail similaire à celui de Morges se trouve à la salle des fêtes du Casino de Montbenon.

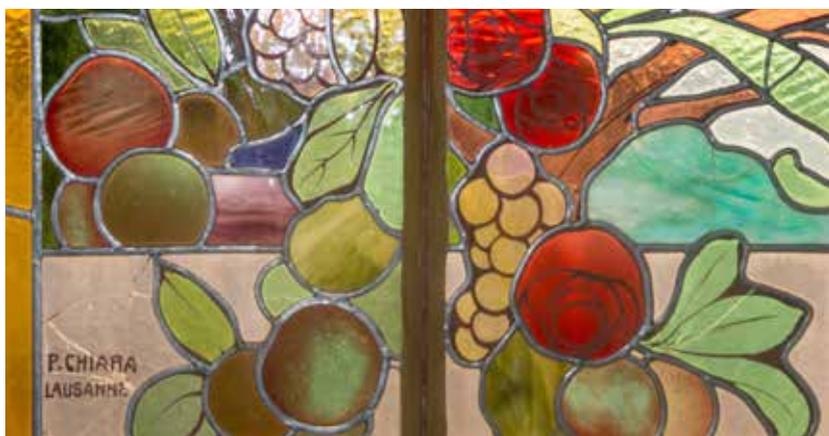
Quant au vitrail de Morges, il est regrettable que le bâtiment du Sablon n° 14 soit voué à disparaître lors de la construction du nouveau quartier au sud de la gare.

La véranda, classée par les bâtiments historiques (note 2), sera transférée au Musée du Léman de Nyon.

Tiré du livre « **Les belles maisons de Morges** » qui peut être commandé chez l'auteure deycaroline@hotmail.com.



« **Paysage lacustre depuis Morges** », vers 1908, Sablon 14, Morges, photographie © Fabrice Ducrest



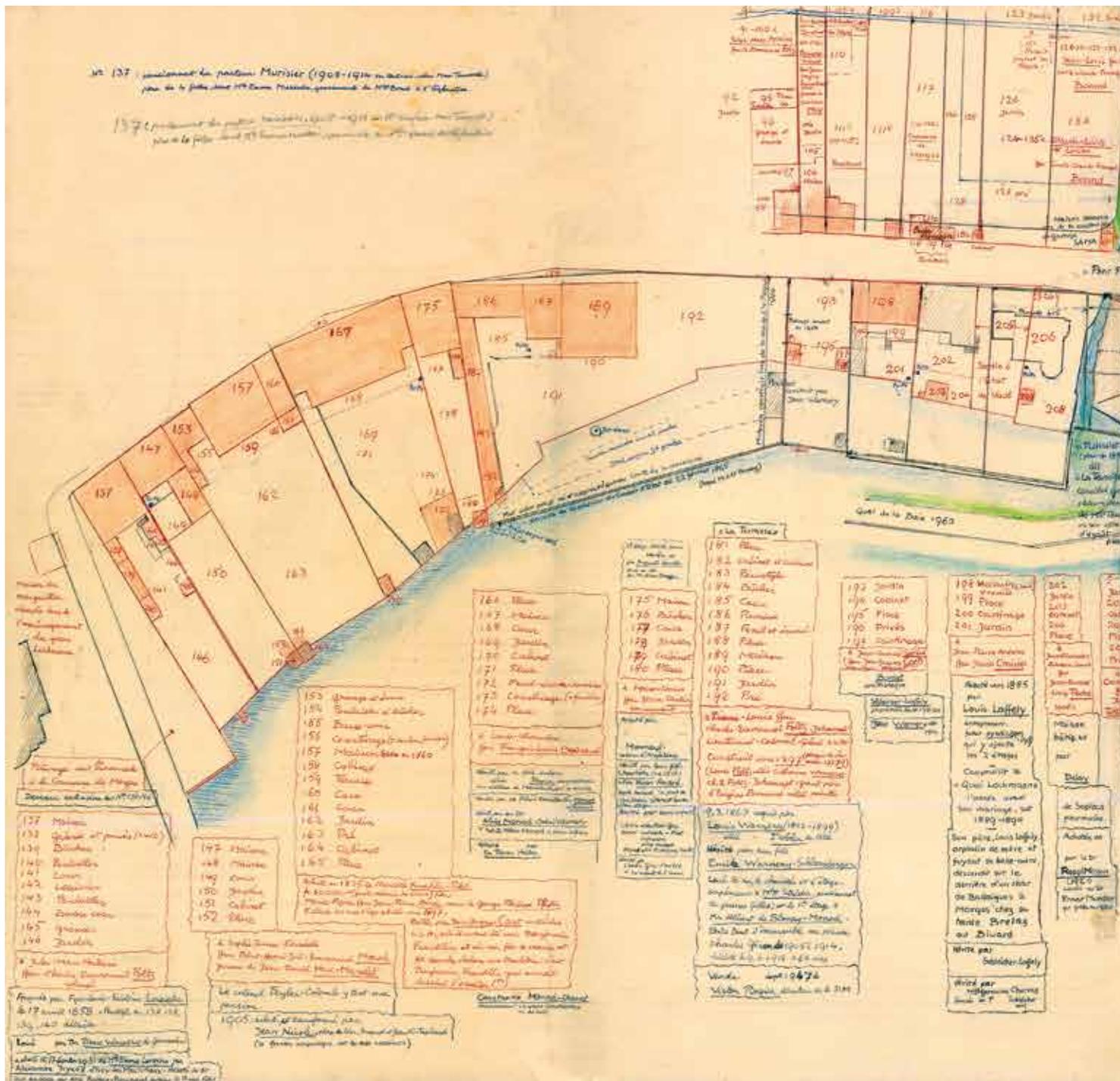
« **Paysage lacustre depuis Morges** », détails avec la signature, vers 1908, Sablon 14, Morges, photographie © Fabrice Ducrest



« **Paysage lacustre avec barque du Léman transportant des pierres de Meillerie et château de Chillon** », 1905 au casino de Montbenon, à Lausanne, photographie © Fabrice Ducrest

Plan de la Baie et rue de Lausanne selon cadastre (1837 - 1947)

10



Ce plan de la rue de Lausanne, dessiné d'après des plans de cadastres de 1837 à 1947, est l'œuvre du dessinateur Paul Wüst.

Cet artiste, bien connu des anciens Morgiens, est né à Bâle le 24 août 1898. Ses parents sont Christian Wüst et Fanny Wüst-Jaïn, elle-même fille du Dr Ferdinand Jaïn et petite-fille de Benjamin Jaïn qui fut syndic de Morges. La famille s'installe en 1902 à la rue de Lausanne dans la maison toujours habitée par la fille aînée de Paul. Tous deux ont un penchant marqué pour le dessin, dont Paul héritera.

Depuis son plus jeune âge, il dessine, croquant les portraits de ses professeurs et camarades au collège, puis au gymnase, remplissant ses cahiers de paysages et d'animaux. Il étudie l'anatomie des animaux en fréquentant les abattoirs, puis les ménageries et les zoos. Son talent s'exprime en particulier dans les dessins de chevaux. Son affiche de 1942 pour les courses de chevaux de Morges, représentant un trotteur à l'élan vital magnifique, a été célèbre pendant 15 ans.

Illustrateur pendant bien des années, lorsque les commandes se firent plus rares, Paul Wüst se tourna

L'évolution des commerces à Morges

Madame Béatrice Fornerod a été pendant dix ans la présidente de la COOR, (Coordination des commerçants de Morges) Elle nous parle ci-après des changements survenus dans les commerces de Morges au cours de cette décennie, et de son expérience en tant que responsable de la défense et de l'animation des commerces de Morges.

Flash-back

Un de mes premiers souvenirs au début de mon investissement pour la collectivité est «estampillé» places de parc (ndlr: le recours contre une décision municipale concernant la rue Louis-de-Savoie début 2007).

12

Dans les sujets abordés de façon récurrente au sein du Comité jusqu'à la fin de mon mandat, il en est qui restent actuels: les parkings. Qu'ils soient prévus sous les quais ou au Parc des Sports, ils continuent à avoir une place de choix dans les ordres du jour des séances de la COOR.

Une décennie à argumenter et défendre la nécessité primordiale de l'accessibilité facilitée des commerces morgiens pour une part de la clientèle non prête à utiliser les transports en commun.

Pas prête?

En faisant un tout petit bilan personnel, je me rends compte que le choix ou le mix commercial (pour parler «pro»!) était plus intéressant avant. Certaines villes s'enorgueillissaient d'être des centres commerciaux à ciel ouvert. Du côté de Morges, je trouvais justement que le choix des commerces était beaucoup plus convivial. Les petits commerces spécialisés jouxtaient de façon harmonieuse les grandes surfaces implantées dans notre centre-ville. Nous tendions à nous démarquer de ces temples de la consommation. Petit à petit des enseignes familiales ont disparu faute de repreneur mais aussi curieusement, d'autres ont quitté Morges la Coquette pour trouver à se reloger en périphérie et offrir à leur clientèle une accessibilité devenue pénible dans notre ville.

Enseignes

Les surfaces laissées libres ont donné accès aux seuls repreneurs

potentiels que sont les enseignes franchisées, celles qui font le mix commercial de ces grands centres dupliqués de Genève à Zürich!

Leur force étant dans leur budget de développement qui privilégie la visibilité pour implanter leur marque, elles peuvent se permettre d'absorber un chiffre d'affaires moindre dans certains points de vente. Le petit commerçant doit, lui, faire face à des loyers importants, se battre pour un chiffre d'affaires constant par un investissement personnel primordial ainsi qu'une dose non négligeable d'avant-gardisme, afin de capter une clientèle avide de nouveauté. Relevons aussi l'apparition des vitrines «froides», donc inintéressantes, ainsi, faire du lèche-vitrine dans une ville et se faire envie devant la dernière assurance protection juridique par exemple, il faut avouer qu'il y a mieux pour que les chalands reviennent.

Anonyme

C'est un qualificatif que j'attribue à ces enseignes qui, en prenant place nous dépossèdent petit à petit du contact qu'une association telle que la nôtre, essaie de maintenir. Le lien direct avec le propriétaire d'une boutique est très différent de celui que l'on peut avoir avec le personnel des enseignes franchisées. Le premier «vit» Morges, «pratique» Morges, défend ses intérêts et participe, au contraire du second qui peut être considéré comme un pion, sans pouvoir décisionnel.

Évolution

Sans prétention et sans esprit visionnaire, l'observation du changement

des commerces à Morges est certaine. Bien des surfaces sont vides à l'heure actuelle. Faillite, cessation de commerce ou commerçants qui jettent l'éponge. Le nouveau chantier à la Gare et les nouvelles surfaces commerciales prévues ne tranquilisent pas les esprits.

Quand bien même la façon de consommer a fondamentalement changé, l'anxiété de voir notre Centre-ville se désertifier tarade nos esprits. Nous sommes tous conscients que nous devons adapter notre manière de «commercer», certains se mettent à la page plus vite que d'autres.

Cependant une belle énergie se fait sentir ... rafraîchissement de commerces existants, reprise de surface avec des trends actuels, reprise de locaux laissés vacants par des grandes enseignes, par des personnes prêtes à relever le défi de l'entrepreneuriat.

Morges a cette dynamique d'une ville à grandeur humaine, où, pour peu qu'on la pratique, tout le monde se connaît, s'entrevoit, échange et se retrouve, il fait bon y vivre tout simplement.

Être commerçant est déjà une magnifique aventure humaine en soi, s'investir pour l'ensemble des commerçants de Morges, c'est essayer d'aller au-delà de sa sphère de compétence, franchir sa propre zone de confort. Cette aventure-là, je l'ai vécue avec un immense plaisir et j'en conserverai des leçons de vie qui me serviront longtemps.

Béatrice Fornerod



Rencontre annuelle avec la Municipalité de Morges

Une délégation de votre Comité a rencontré quelques membres de la Municipalité afin d'évoquer les dossiers en cours, les courriers échangés et nos attentes réciproques.

Aristide Garnier et la soussignée ont été reçus le 4 octobre dernier (8h-10h) par le Syndic M. Vincent Jaques en compagnie de MM. Jean-Jacques Aubert et Eric Züger, Municipaux.

Le PPA du Parc des sports a été évoqué, notamment en regard des étapes déjà faites et de celles à venir: la Municipalité a organisé trois séances d'information et le Conseil communal a ratifié le PPA. Les résultats du concours du Centre nautique devraient être connus au printemps 2018. La mise à l'enquête sera faite par le gagnant du concours, soit le futur exploitant. Le crédit d'investissement de la Commune pourrait ainsi être demandé en automne 2018. Le camping géré par le TCS pourra rester ouvert jusqu'en automne 2019. La nature de la zone touristique du PPA (actuellement le Camping)

n'est pas encore connue (camping, bungalows ...) et sera gérée par un privé.

Le PPA Morges gare Nord et gare Sud questionne votre Comité, notamment en ce qui concerne l'organisation du trafic routier pendant et après les travaux.

Des changements d'habitudes sont à prévoir: une réflexion fine est en cours, faite par la Municipalité in corpore. Un nouveau lieu doit aussi être trouvé pour la caserne qui, dès qu'elle aura changé d'endroit, laissera la place à la gare routière interurbaine.

La gestion des feux à la sortie de l'autoroute « Morges Est » s'est aussi invitée dans la conversation. Pendant les vacances d'automne 2017, une nouvelle signalisation a été mise en place. L'analyse faite a en effet préconisé de conserver quatre carrefours à feux pour garantir une onde verte et fluidifier la circulation. Une voie bus a été créée pour entrer en ville, ainsi que des pistes cyclables. Une information sera faite à l'école de Beausobre pour que les élèves aient connaissance

de l'itinéraire prévu pour les piétons.

Pour terminer, le délai de réponse à nos courriers a été évoqué car il nous semble peu satisfaisant que certaines réponses n'arrivent qu'après plusieurs mois d'attente. Si le comité comprend que la gestation d'un projet ne permettrait qu'une réponse partielle et que les mois d'attente permettent d'avoir une réponse circonstanciée, un accusé de réception nous semblerait élégant. Nous n'avons à ce sujet pas très bien compris ce que sera la stratégie municipale...

Cette petite pique pour terminer en vous disant que l'entretien s'est déroulé dans une ambiance agréable et que les échanges ont eu lieu dans la confiance et le respect mutuel, chacun dans son rôle et ses compétences.

Une invitation à partager un café pour prolonger la discussion ayant été lancée, il nous a été possible de découvrir la lumineuse cafétéria dont peut jouir le personnel administratif.

Valérie Merino de Tiedra

13

Souvenirs en images de la sortie ASM 2017



Le patrimoine pastoral morgien a inspiré des noms de rues

La commune de Morges possède un important patrimoine qui est aussi très ancien. Outre des vignes, des bâtiments, des terrains, on ne pense pas, de prime abord, qu'il y figure aussi des domaines pastoraux et sylviculturaux, situés à la Vallée de Joux. Pourtant, des noms de rues, dans le quartier de Prellionnaz, rappellent ces propriétés. Le premier qui vient à l'esprit est bien sûr l'avenue des Grandes-Roches, puisque c'est aussi le nom de la colonie de vacances de la ville, située non loin du Brassus, dans la commune du Chenit. On trouve aussi l'avenue de la Moësette, l'avenue de Praz-Rodet, l'avenue du Carroz et le chemin de la Burtignière.

Le pourquoi du comment

Mais quand on s'interroge sur la raison de ces appellations, dans le même quartier, personne ne peut apporter une véritable réponse. Contactée à ce sujet, Fabienne Chatelan, responsable des archives morgiennes, a pu établir que ces noms de rues sont apparus en 1955 pour trois d'entre-eux, 1956 pour les Grandes-Roches, et 1963 pour la Burtignière. Ces dates correspondent à peu près au développement de ce quartier résidentiel auquel il a bien fallu donner des noms aux nouvelles rues aménagées. On trouve un élément de réponse dans l'ouvrage de Jean-Pierre Chavan, « Morges, rues et lieux-dits », édité en 1989. L'auteur rapporte que le quartier de Prellionnaz a été longtemps isolé de Morges, séparé par la rivière et son vallon. Un vaste ensemble de chemins a dû être mis en place lors de son urbanisation. Tout d'abord privés, ils sont devenus communaux. Il semblerait qu'après une enquête



effectuée dans les écoles, la Municipalité de l'époque aurait alors eu l'idée de donner les noms de ses propriétés jurassiennes.

Mais, s'il y a eu effectivement une enquête, ces noms n'y sont pas mentionnés. Donc, il n'y a aucune certitude à ce sujet. Et pour les Grandes-Roches, ce serait Emilie André, sœur d'Alfred André, ancien syndic, qui aurait suggéré ce nom, tant elle était attachée à ce lieu de vacances.

Lointaines origines

Et pour en savoir davantage sur l'origine des alpages « combiers » de la commune de Morges, un autre ouvrage, « Morges dans le passé », d'Emile Küpfer, professeur et historien, paru dans les années 30, permet d'effectuer une petite exploration dans le temps. Il s'agit en effet d'une longue histoire que l'on peut résumer comme suit.

Dès 1563, la commune de Morges acquiert, petit à petit, tout un ensemble de pâturages et de forêts à la Vallée de Joux, pour former finalement une importante « enclave » sur ce territoire qui n'appartient pas encore à la commune actuelle du Chenit. A cette époque, les communes de plaine, plus anciennes que celles de la Vallée, se sont intéressées à l'économie alpestre. Souvent à la tête de cultures déjà importantes, notamment de la vigne, les paysans cherchent des pâtures pour leur bétail bovin pour libérer des terres et gagner du temps en déléguant la garde et la traite à des

tiers dans des régions plus éloignées. De ce fait, la « colonisation » du Jura commence et la Vallée de Joux, très peu habitée et régie par les moines de l'Abbaye du Lac du Joux, devient une région très prisée pour cet usage.

Vaste propriété

En juillet 1938, Emile Küpfer, dans ses chroniques historiques parues dans le journal L'Ami de Morges, décrit cette épopée en détail. D'après lui, c'est l'alpage de Praz-Rodet (ou Pré-Rodet ou Roudet) qui a été acquis le premier dès 1563. L'histoire ne manque pas d'anecdotes: cette « conquête » a été marquée par un repas sur place digne de Gargantua. Jamais tel banquet ne s'était déroulé dans les pâturages jurassiens! A la même époque, Morges a encore acheté le Carroz et la Burtignière (qui tire son nom de Burtigny, précédente commune propriétaire). Vu leur position stratégique et voisine, cela renforçait la propriété morgienne dans ce secteur, soit tout le fond de la Vallée de Joux, jusqu'à la frontière française.

En ce qui concerne l'achat de la Moësette et des Grandes-Roches, cela s'est fait longtemps après: 1938 pour la première et 1944 pour la seconde. Mais là le but était foncièrement différent: c'était bien pour en faire une colonie de vacances que ce lieu a été acquis.

Jean-François Reymond



Une Sourcienne dans la grande guerre?

Une aventure historique exceptionnelle de Marcelle Bregand, future épouse du Colonel Aloïs Schmidt et grand-tante de Philippe Schmidt.

Ces extraits sont tirés d'un livre en préparation: « Une Sourcienne dans la grande guerre » qui devrait paraître en 2018.

Philippe Schmidt détient une partie du journal de Marcelle Bregand. Après de nombreuses recherches aux archives (très fournies) de l'école de la Source qui possède l'original complet du journal, appuyé également sur une littérature médicale importante de cette guerre, enfin à Compiègne; il décide de saisir l'écrit exceptionnel de cette personnalité étonnante qui relate un pan d'histoire que l'on ne peut oublier.

En première partie, le livre définira les personnages, les lieux, puis passera en revue les conditions des poilus, leurs traitements et les résultats.

Une iconographie inédite et des textes seront en relation avec les événements du journal.

Marcelle Bregand naît en 1890 à la scierie de Vufflens-le-Château et décède à Vaux-sur-Morges en 1985.

La maison de son enfance est située à la sortie du village en montant sur Bussy, faisant face à la bifurcation sur Vaux.

Issue d'un milieu chrétien et très laborieux, elle suit ses classes à Vufflens puis au collège des jeunes filles à Morges. Elle apprend l'al-



La maison de son enfance

lemant à l'école ménagère d'Horgen. Mue par une éducation stricte, basée sur les valeurs morales de l'époque, sur le sens du travail utile, sur le dévouement et sa foi inébranlable, elle s'oriente tout naturellement vers la profession de garde-malade. Avec l'acquiescement de son père elle entreprend les démarches en vue de son admission à la Source dès 1911.



Marcelle Bregand

Le 1^{er} mai 1912 elle entre à l'Ecole normale de garde-malades « la Source » et en sort le 31 décembre 1912 pour entamer son parcours de stages: deux ans à l'Hôpital d'Insel à Berne, puis recommandée par le directeur de la Source, le D^r Charles Kraft, elle se rend à Compiègne. Elle fait partie de la première volée de sourciennes volontaires à partir pour l'hôpital du D^r Carrel dit l'Ambulance¹⁾ du D^r Carrel.

Elle reçoit son diplôme de sourcienne (N° 669) le 6 décembre 1915 et rentre définitivement en Suisse en mars 1916.

Notre jeune garde-malade quitte, pour un an la Suisse, munie de son courage, de ses qualités d'infirmière acquises dans la meilleure école laïque de l'époque et surtout d'une volonté d'aider, de soigner, de sauver les blessés ravagés par les

engins de morts de cette absurde guerre. Elle arrive à Compiègne le 19 mars 1915 et découvre l'immense hôtel du Rond-Royal, situé à l'orée de la fameuse forêt domaniale de Hauts-de-France.

Le D^r Alexis Carrel a réquisitionné ce bâtiment et l'a adapté grâce aux généreux fonds de la fondation Rockefeller de New-York. Il s'entoure de chimistes, biologistes et, rapidement ce groupe met au point le fameux liquide N° 3. L'eau de Dakin²⁾.



Ambulance du D^r Carrel

Immédiatement, des tâches multiples attendent les nouvelles arrivées: préparations des lits, couture de lingerie et préparations de leurs uniformes de travail. La recommandation en forme d'ordre précis est: « *rien, rien raconter de ce que nous voyons et ce que nous savons, c'est un peu dur, mais il faudra se soumettre* ». Marcelle Bregand ne dira rien mais confiera à son journal secret presque toutes ses journées durant son stage, en le dédiant à ses parents.

Durant un an, de mars 1915 à mars 1916, elle rédige presque quotidiennement des informations secrètes à son « *cher confident* » Ces écrits seront consignés en quatre cahiers scolaires.

1) Le terme d'ambulance, à l'époque, signifiait un hôpital mobile ou proche des zones de combat.

2) Cette découverte, après des centaines d'essais, aboutit à une solution très désinfectante fabriquée à partir d'eau de javel diluée et de permanganate de potassium, cet antiseptique puissant est bon marché et très simple à réaliser.

Une Sourcienne dans la grande guerre? (suite)

16

On peut suivre avec effroi l'évolution et l'innovation des nouvelles machines de guerre et leurs implications dramatiques sur les hommes. Au fil des semaines, Marcelle Bregand évoque ses peines, ses joies, aussi ses réflexions sur la guerre ou sur ses malheureux blessés. Mais encore sur des faits, l'évolution du conflit, sur des événements locaux ou ses rares sorties hors les murs de l'Ambulance, avec quelques collègues, qui la remplissent de bonheur. Petits bonheurs volés ! Car ces demoiselles avaient l'interdiction de sortir de l'enceinte de l'Ambulance. Elles brûlaient l'interdit en partant dans la forêt de Compiègne pour de longues promenades qui se terminaient parfois avec la confrontation houleuse des gendarmes chargés de la sécurité de ces lieux. La lecture du journal nous ouvre aussi sur l'attitude respectueuse de notre narratrice.

A partir de juillet 1915, la vie de l'Ambulance devient plus difficile : des avions allemands (les Taubes³⁾) sèment la terreur en balançant au gré de leur fantaisie des obus.

Les infirmières, tirées de leur sommeil, doivent s'habiller en hâte ou parfois, lorsqu'un prétendu bombardement est annoncé par l'ennemi, elles dorment habillées, leur sac de premières nécessités à côté d'elles.

La ville de Compiègne est régulièrement visée ; l'Ambulance, malgré son immense croix rouge déployée dans le jardin, est aussi à la merci de ce matraquage.

Marcelle Bregand raconte : « Samedi après-midi suis allée avec M^{lles} Weil, Droz, Aeschlimann, Schäffer Wieland voir les dégâts. Nous nous rendons dans le parc du Château⁴⁾ où le pavillon de musique et huit énormes arbres ont été coupés nets. Le long des deux avenues, plusieurs énormes branches sont aussi coupées par des éclats, à 100 et 200 m. Un arbre est traversé, presque tous les autres portent des marques

d'obus. Deux éclats sont même venus tomber à côté de notre tennis. Un obus est tombé dans l'Oise ».

Le Dr Carrel cherche une solution pour évacuer ses malades vers un site plus discret, mais, faute de solution plausible, doit se résigner à rester.

L'Ambulance travaille à plein et Marcelle Bregand a toujours une pensée poignante envers ces pauvres *Pious-pious* lors de l'annonce d'une nouvelle bataille. Elle exprime aussi sa haine du « Boche », l'ennemi implacable.

Au mois d'octobre 1915, elle rejoint ses parents en Suisse pour six semaines de repos bien mérité.

La Suisse lui semble un paradis terrestre, pas de bombe, pas de bruit de canonnade, pas de *Taube*. Elle reprend « aussi gaiement que possible le chemin du devoir ».

Les blessés affluent régulièrement et sont traités au plus vite : s'il s'agit de membres brisés, on réduit la fracture éliminant tout élément infectieux.

Lorsqu'il y a déchirure de membre, un travail méticuleux de débridage et nettoyage total de la zone atteinte est nécessaire avant le traitement conçu par le Dr Carrel et son équipe. C'est le fameux traitement des « succtions ». Le membre blessé est posé sur une cuvette qui récolte l'eau de Dakin. Elle est diffusée en permanence sur une gaze car pompée en continu. Sa mise en place est extrêmement délicate ; Marcelle Bregand parle d'une demi-heure d'installation de départ et d'un contrôle toutes les deux heures. Sachant qu'elle était responsable de vingt-deux lits de la salle Joffre, qu'elle était souvent seule, on mesure la somme de travail qu'elle fournissait journalièrement.

Suite au prochain numéro.

Ph. Schmidt

Toutes les photos, à l'exception de la maison natale et l'Ambulance du Dr Carrel (Ph. Schmidt) sont issues des archives de la Source.

3) Avion monoplane autrichien en vigueur depuis 1912 et dont les ailes et la queue ressemblaient à un pigeon

4) Château impérial de Compiègne

X Je n'avais jamais vu M^r Carrel si gai, si entraîné, il avait l'air de Hamelin comme un diable en vacances. Puis l'arrivée d'un gros camion surchargé et déchargé, ça marchait : « comme au cinéma ». Arrivée des blessés sur des brancards, occupés par nos infirmières et enfin comme chef d'œuvre, le groupe des infirmières de l'Ambulance Carrel. Vraiment, nous dormions bien quelque chose pour voir la reproduction, qui fait : le monde est si petit et les chemins voyagent si facilement !! Il paraît que tout se doit être ou d'abord au ministère de la guerre et ensuite ce sera le produit des représentations sera encore affecté à la Croix Rouge. Et voilà notre Dieu, que faut-il être troublé par de bruits indolents.

Sept 1 M^r et M^{me} Carrel doivent rentrer de Paris ce soir, ils y ont passé 3 j. et ils peuvent bien que c'est pour chercher à travailler ailleurs qu'ici. Il semble que c'est impossible de continuer à vivre comme on vit ici. Le médecin chef interdit de

Extrait du Journal de Marcelle Bregand

Pierre Oulevay

Depuis deux numéros, la dernière page de notre bulletin est dédiée aux fontaines de Morges. Aujourd'hui, la fontaine de l'Hôtel-de-Ville, œuvre de Pierre Oulevay, est à l'honneur.

Cet artiste est également l'auteur des bas-reliefs en fonte d'aluminium qui revêtaient les cages d'ascenseurs au rez-de-chaussée de la Tour du Moulin.

Réalisée en 1970 dans les ateliers de la fonderie Neeser, cette première œuvre monumentale de l'artiste a failli disparaître en 2013, lors des travaux d'entretien du bâtiment. Une entreprise avait emporté vers une décharge les panneaux qui la constituaient, pour la raison qu'ils recelaient, selon elle, de l'amiante.



Deux locataires se sont émus du sort réservé à cette œuvre et ont prié la Commune de faire le nécessaire pour qu'elle réintègre le bâti-

ment. Finalement, il aura fallu une intervention du Service des monuments et sites pour sauver l'œuvre de Pierre Oulevay.

GA

17

Graffitis

A New-York, une usine désaffectée va être démolie et avec elle disparaîtront tous les tags et graffitis dont ses murs sont couverts. Quelques auteurs vont être indemnisés, un tribunal ayant jugé qu'il s'agit d'œuvres d'art pour certaines.

A Morges, le manque de surfaces disponibles oblige les tagueurs à s'exprimer en peignant par-dessus les graffitis déjà réalisés. Nous admettons volontiers que le résultat n'est souvent pas digne d'être conservé.



Graffiti photographié au passage sous l'autoroute entre le chemin de Rosemont et les escaliers de Peyrolaz.

GA

Quizz

L'îlot sud qui fait face à la gare sera prochainement démolé. Avec lui vont disparaître les vitraux du numéro 14 de la rue du Sablon. Toutefois, la Municipalité nous a rassurés, les vitraux seront cédés au Musée du Léman de Nyon qui en fera le meilleur usage.



Mais la ville de Morges recèle encore deux vitraux Art Nouveau. Connaissez-vous leur emplacement ?

Pour plus d'informations et renseignements :

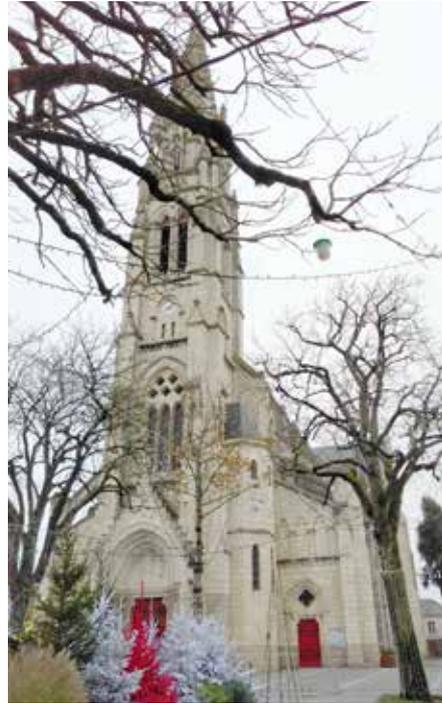
Consultez notre site
www.asm-morges.ch

Jumelage Morges-Vertou

Cette année, Morges fête les 60 ans de son jumelage avec Vertou, 60 ans d'une amitié indéfectible avec cette commune de 24'000 habitants de Loire-Atlantique. Nous pouvons nous enorgueillir de ce patrimoine immatériel issu de la volonté express des Vertaviens. Et les liens sont forts, vigoureux, Vertou nous a même gratifié d'une fête d'anniversaire mémorable en ce début décembre, ils sont allés jusqu'à illuminer le clocher de l'Eglise Saint-Martin aux couleurs nationales suisses.

En 1957, le maire Ernest Guichet prit officiellement contact avec le syndic Serex, pour lui proposer cette forme d'union entre les peuples, ce moyen de passer outre les frontières et de se tricoter une histoire commune, se connaître, s'apprécier. L'idée lancée dans l'optimisme de l'après-guerre, la foi en l'avenir etc. a pris racine pour devenir un trait de l'identité morgienne et vertavienne. Cette relation nous a donné un parc, à l'entrée est de la ville et l'occasion d'organiser de belles cérémonies de rencontre. Morges a du reste pris congé

des halles CFF lors d'une mémorable fête populaire en compagnie des autorités vertaviennes.



Eglise Saint-Martin, à Vertou

Ce patrimoine vivant peut être un motif de grande fierté pour nos deux villes; on parle du plus vieux jumelage jamais conclu. Il s'exprimait par des échanges entre écoliers durant les grandes vacances, il se poursuit aujourd'hui par une amicale entre le corps de pompiers des deux villes, des exercices communs et il y a aussi des projets humanitaires concrets, initiés par Vertou, soutenus par Morges. Cette longue amitié nous rend ... meilleurs. Elle est certainement le meilleur traitement préventif à l'esprit de clocher. Morges a certainement beaucoup appris de cette relation afin d'assumer un rôle de chef-lieu fédérateur et, osons le mot, généreux.

Comme tout patrimoine immatériel vivant, nous courons le double danger de la désuétude ou de la muséification. Il faut sans cesse réinventer le concept, le maintenir fédérateur et attractif. Il est avant tout entre les mains des populations morgiennes et vertaviennes. Vive Morges, vive Vertou.

Frédéric Vallotton

18

Le quai sous les livres

Depuis 2010, lors du dernier week-end d'août se tient le « Livre sur les quais », le salon qui réunit auteurs et lecteurs dans un cadre exceptionnel. Peut-on parler de patrimoine immatériel comme dans le cas du jumelage Morges-Vertou? Huit éditions ont suffi à rendre la rencontre incontournable. Elle fait partie du paysage de la rentrée. Les questions qui se posent aujourd'hui: comment pérenniser l'événement, comment le renouveler sans perdre la ferveur des débuts?

Pratiquement, Morges a gagné une fantastique renommée à travers « Le livre sur les quais ». Jamais nous n'aurions eu les moyens de payer une campagne de promotion comparable à la publicité que nous offre notre salon littéraire.

A ce propos, une commission du Conseil Communal réfléchit à l'opportunité d'octroyer une nouvelle subvention extraordinaire de CHF 100'000.-.

Entre le plaisir de la population, les retombées en matière de tourisme et d'image, ce ne serait pas cher payé.

Personne n'ignore les difficultés que la manifestation a traversées, ni le risque de la voir disparaître. Aujourd'hui, une société dans l'événementiel est venue remettre à flots l'association du « Livre sur les quais ». Evidemment, cette société ne l'a pas fait par philanthropie; elle s'attend à dégager si ce n'était sur l'édition 2017 du moins dans un délai raisonnable, elle s'attend donc à faire du bénéfice. Cette année, léger faux pas, elle a demandé un prix d'entrée à celles et ceux qui souhaitaient assister à une table ronde, un débat. Ce n'est pas dans l'esprit de la manifestation, du reste la fréquentation en a souffert. En 2018, l'événement devrait retrouver son caractère complètement gratuit.

Le patrimoine immatériel peut disparaître du jour au lendemain pour

cause de désintérêt, pour raison financière mais aussi par rapport à l'image véhiculée. Le livre, la littérature ont et auront toujours une image positive. Les grands noms drainent la foule qui, parfois, s'attarde devant les ouvrages d'auteurs moins connus. « Le livre sur les quais » est à la croisée des chemins. Soit il devient un événement institutionnel qui rapporte, où l'on défraie les auteurs, on paie le personnel d'accueil et les subventions servent à garantir la gratuité au public; soit il reste un événement de qualité, à dimension humaine, où l'accueil est assuré par des bénévoles, la fréquentation reste gratuite et les subventions serviraient à payer la prestation de la société d'événements et le défraiement de tous les auteurs ayant participé à une table ronde, un débat, etc., histoire que ces derniers ne soient pas les dindons de la farce.

Frédéric Vallotton

L'Eglantine

Une douzaine de bâtiments, plus de 400 logements, le quartier de l'Eglantine, actuellement à l'enquête publique, va fortement contribuer au développement démographique de la ville de Morges, développement inéluctable, semble-t-il.

Mais pour 400 logements, il faut compter 400 voitures, voitures qui vont s'ajouter à celles des quartiers en construction ou à venir : les Fonderies, Gare sud, Îlot sud et les 150 appartements d'en Grassiaz sur la commune d'Echichens.

Aujourd'hui, la circulation est déjà difficile, pour ne pas dire chaotique à certaines heures. Il faut espérer que parmi ces nouveaux habitants quelques-uns auront la sagesse d'utiliser leurs deux jambes ou les transports publics.

Mais à l'Eglantine, il y aura aussi le trafic du chantier. Le volume à excaver du sous-sol qui couvre presque l'entier de la parcelle devrait, selon nos estimations, représenter quelque 70'000m³, qui malheureusement ne pourront être évacués par chemin de fer, comme ce fut le cas pour le chantier de Gare sud.

GA

Rien n'a bougé

Dans nos précédents numéros, nous avons évoqué le danger que constituait pour les piétons la façade du numéro 53 de la Grand' Rue. Aujourd'hui, bien que le permis de construire ait été délivré pour les travaux de restauration, rien ne se passe. Le bâtiment continue de se dégrader.

Quel contraste avec les immeubles adjacents, le numéro 51 en voie d'achèvement et le numéro 55 restauré il y a quelque 2 ans. GA



Bonne nouvelle

Nous serions très heureux de pouvoir intégrer votre site internet à la collection Archives Web Suisse.

C'est le message reçu dernièrement par mail :

...//sic: En collaboration avec les bibliothèques cantonales et les bibliothèques spécialisées suisses, la BN poursuit depuis quelque temps l'objectif de documenter l'évolution des sites internet au fil des ans et des décennies. Les Archives Web Suisse collectent donc les sites pour les conserver et les mettre à disposition à long terme. Votre site a été choisi pour la collection d'Archives Web Suisse.

Une belle surprise pour notre ASM que de voir son site retenu par la Bibliothèque nationale suisse pour intégrer cette collection. Dans sa séance d'août, votre Comité a répondu favorablement à cette requête. Après nous être entretenus avec les responsables de l'Office Fédéral de la Culture sur les détails de cette mise à disposition, nous

avons pu nous convaincre de l'utilité de cette conservation qui perdurera tout au long du parcours de l'ASM et lui survivra le cas échéant.

Afin d'être ponctuellement à jour avec les nouveautés du site et ses publications, un archivage aura lieu environ une fois par année. Les copies du site ASM, comme tous les sites archivés sont à disposition des usagers pour consultation: (<http://www.e-helvetic.nb.admin.ch>) et peuvent être utilisés à des fins personnelles dans les limites du droit d'auteur (Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, RS 231.1).

Dans le lien ci-après, des indications détaillées précisent les buts recherchés par Archives Web Suisse et répondent à toutes les interrogations qui pourraient avoir lieu: http://www.nb.admin.ch/nb_professionnel/01693/01695/01705/03333/index.html?lang=fr.

Jean-Pierre Morisetti



C'est au restaurant de l'Union à la Grand-Rue que l'on trouve les derniers vitraux Art Nouveau de Morges, œuvre d'Arnold Demenga. Ils sont malheureusement peu visibles depuis l'extérieur en raison des stores qui les masquent.

Quizz - Réponse:

Les fontaines de Morges • 4

Place de l'Hôtel-de-Ville!

Est-ce le chaos originel? Une résurgence magmatique? Ou encore un accident de chantier?

Rien de tout cela. Cette fontaine surgit du sol telle une montagne en formation.

Conçue par le sculpteur Pierre Oulevay¹⁾ en 1994, elle finalise les travaux de réaménagement et de pavage de la Grand-Rue; ouvrages dirigés par l'architecte Gabriel de Freudenreich dès 1990.

Les plaques de granit rouge Trentino des Dolomites se dressent hardiment et renforcent encore l'aspect minéral de la place.

Pas d'arbre ni de végétation! Mais pourquoi?

La raison est très technique. Il faut savoir que, sous les pavés de la place de l'Hôtel-de-Ville, vous ne trouverez pas la plage mais une multitude de tubes, tuyaux, canalisations et autre dérivés transporteurs de fluides. Puis il y a encore l'écoulement des eaux de surface à dominer ou le passage des pompiers ou des ambulances. Bref

beaucoup de contraintes qui ont amené l'artiste à créer non pas une fontaine classique, mais une métamorphose du pavage très sage.

D'un ballonnement des pavés surgit le magma rocheux et un torrent qui se discipline en s'écoulant vers le centre de la place. La masse figée prend mouvement, rafraîchit, gazouille, émerveille enfants et chiens qui en profitent pour barboter durant les chaudes journées de l'été.

Une belle réussite qu'il serait sympathique d'honorer en posant une plaquette donnant le nom de l'auteur.

Philippe Schmidt

¹⁾ Pierre Oulevay naît à Yverdon en 1944. Peintre, sculpteur, décorateur formé à l'école des Arts et Métiers de Vevey. Il a participé à de nombreuses expositions en Suisse et à l'étranger, a bénéficié également de mandats publics ou privés pour des réalisations d'œuvres monumentales.

Actuellement il vit et travaille à Morges et Attalens.

